



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

EVALUATION SPECIFIQUE  
POUR L'ATTRIBUTION DE L'INDICATION  
"SECTION EUROPEENNE"  
SUR LE DIPLOME DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

1. EPREUVE ORALE

**1. B : Deuxième partie : Entretien sur les activités et travaux effectués dans la DNL  
(1 page A4 maximum) :**

A) Activités et travaux en DNL :

<b>Activity / subject</b>
(à rédiger en langue étrangère) 2 items au minimum sur cette partie activités et travaux en DNL)

B) Ouverture européenne :

<b>Activity / subject</b>
(à rédiger en langue étrangère) 2 items au minimum sur cette partie activités et travaux en DNL)

NB : La PFMP, si elle a été effectuée à l'étranger peut faire partie d'un thème.

Nom et signature du professeur de DNL

Nom et signature du candidat

Nom et signature du professeur de LVE